

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 14 JUIN 2016**

N°3 :

OBJET : Point budgétaire et administratif

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental
M. Rémy NAPPEY, Conseiller Départemental
Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

Etat

Mme Christine SCHELL, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente
M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. Roland MASSUDA, Directeur régional de la Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

Mme Nathalie DURAND-BRETON
M. Lionel VIARD

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs, a donné pouvoir à Mme Christine SCHELL
M. Daniel BOUCON, personnalité qualifiée, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Loïc NIEPCERON
M. François FAVORY, personnalité qualifiée, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Roland MASSUDA
M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Gilles BEDER

Absents excusés :

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles de Neuchâteal
M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de Besançon
M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Validation du compte administratif, du compte de gestion, affectation du résultat 2015

Vu l'article 9, notamment le 5^{ème} alinéa, des statuts de l'EPCC Saline Royale

Le compte administratif 2015 fait apparaître un solde d'exécution positif en section de fonctionnement de **291 582,33 euros**, et un solde d'exécution positif en investissement de **50 597,28 euros**. En définitive, l'actif de l'EPCC a donc augmenté de **342 179,61 euros** au 31/12/2015.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Le compte administratif 2015 est conforme au compte de gestion produit par le Comptable public.

1 – Le solde positif en section de fonctionnement de 291 582,33 euros

Plusieurs facteurs expliquent ce solde d'exécution positif en section de fonctionnement.

Recherche de nouvelles recettes (+327k€), et notamment :

- ✓ 222.000 € de plus qu'en 2014 pour le centre de congrès (+64% de chiffre d'affaires)
- ✓ 45.000 € de plus qu'en 2014 pour l'hôtel (+27% de chiffre d'affaires)
- ✓ 11.600 € de plus qu'en 2014 pour la Table des jardins (+17% de chiffre d'affaires)
- ✓ 35.000 € de plus qu'en 2014 pour la billetterie (+4,7% de recettes)
- ✓ 13.000 € de plus qu'en 2014 pour la librairie-boutique (+5% de chiffre d'affaires)

Sur le plan budgétaire, les recettes réalisées ont dépassé celles prévues au BP (+59k€) :

- ✓ +13.000 € pour le pôle « Événements d'entreprises et séjours » (hôtel, centre de congrès, Table des jardins)
- ✓ +25.600 € pour la billetterie (visites et spectacles)
- ✓ +25.000 € pour la librairie-boutique
- ✓ +16.600 € pour le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)
- ✓ -11.400 € du Département de Doubs pour l'entretien des jardins de la Ferme de Flagey
- ✓ -10.500 € du Ministère de la Culture (projets de médiation culturelle)

Après une baisse des dépenses de fonctionnement de 202.000 € en 2013, puis de 38.000 € en 2014, le volume d'activité et les dépenses afférentes en 2015 ont été accrus.

Toutefois, sur le plan budgétaire, les dépenses de fonctionnement réalisées ont été inférieures à celles prévues au BP 2015 (-232k€), et notamment :

- ✓ -13.000 € en communication (réduction des impressions papier)
- ✓ -32.600 € pour la Direction générale (honoraires, location du photocopieur, abonnements, missions et déplacements, suppression des créances douteuses)
- ✓ -19.000 € pour le Festival des jardins (économie des fournitures consommées)
- ✓ -29.900 € pour le service technique (dont 17.700 € de fioul)
- ✓ -9.600 € pour les musées (frais de déplacement et traiteurs)
- ✓ -36.000 € pour les projets européens (report de certaines actions à 2016)
- ✓ -63.000 € pour l'hôtel, le centre de congrès et la Table des jardins (économie sur l'alimentation, les boissons, le personnel intérimaire et les locations de mobilier et matériel audiovisuel)
- ✓ -7.000 € en Ressources Humaines
- ✓ -11.000 € en médiation culturelle (subvention annulée)

En définitive, entre le réalisé 2014 et le réalisé 2015, nous avons donc :

- ✓ Réduit les dépenses de structure (administration, énergie, technique) de 51.600€, soit -12%.
- ✓ Augmenté les recettes propres (billetterie, librairie, hôtel, centre des congrès) de 327.000 €, soit +20%

La rationalisation des dépenses de structure et la hausse des recettes propres ont également permis de :

- Développer les activités productives (culturel, jardins, jeunes publics, hôtel, séminaires, projets européens), hors masse salariale : +170.000 €, soit +21% entre 2014 et 2015.
- Renforcer la capacité d'autofinancement de l'EPCC : 470k€ d'investissement autofinancés à 96% en 2015.

Cette stratégie, validée par le Conseil d'Administration, a pleinement atteint ses objectifs qui consistaient à :

- Renforcer l'attractivité et l'ancrage territorial de la Saline royale,
- Augmenter les recettes propres afin de préserver les emplois et les activités du site patrimonial.

La Direction constate ainsi que l'excédent 2015 s'explique par :

- ✓ **Une gestion rigoureuse,**
- ✓ **Le montage de plusieurs projets européens** dont nous pouvons nous féliciter car, si effectivement ils n'apportent pas de subventions pérennes, ils permettent toutefois d'accroître les réseaux internationaux et la notoriété de la Saline, et de donner vie à des projets qui n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien de l'Europe et des collectivités locales.
- ✓ **L'enrichissement de l'offre culturelle** de la Saline tout au long de l'année (nouveau film dans le musée du sel, nouvelle exposition permanente sur le patrimoine mondial, nouveaux outils

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

numériques de médiation culturelle, nouveaux événements tels que « Back to the trees »), qui a permis d'accroître la fréquentation du monument de 4% en 2014-2015.

2 – Le solde positif en section d'investissement de 50 597,28 euros

En 2014, le cumul des résultats antérieurs de la section d'investissement était négatif, à hauteur de – 45 556,45 euros. Une partie du résultat 2014 a donc été utilisé pour financer ce déficit lié aux lourds investissements réalisés depuis deux ans. Au 31/12/2015, avec un solde d'exécution positif de 50 597,28 euros, le nouveau cumul des résultats d'investissement atteint ainsi 5 040,83 euros.

En 2015, l'EPCC a pu autofinancer ses investissements à hauteur de 96%, pour un montant total de 470.000 euros :

- Nouvelle exposition permanente sur « L'invention du patrimoine mondial ».
- Tablettes numériques pour les guides conférenciers
- Réimpression des planches du traité de Claude Nicolas Ledoux
- Développement de jeux interactifs sur tablettes numériques pour les enfants
- Aménagement de la salle de médiation culturelle pour le jeune public
- Achat de 4 vidéoprojecteurs et de matériel pour les salles de séminaires
- Mobilier et matériel pour la Table des jardins
- Remplacement d'un véhicule utilitaire
- Achat d'un tracteur porte-outils, et de matériel pour les jardins et les espaces verts (perceuse à colonne, lame à neige, désherbeur mécanique, broyeur à branches, remorque hydraulique, balayeuse, compresseur, rotovator)
- Rénovation des dortoirs pour les écoles et les randonneurs
- Remplacement du plancher des salles Fourier, Campanella, Tocqueville et de la Maison d'Arc (logement des stagiaires)
- Extension de l'appentis dans l'atelier (stockage) et de la serre (hivernage des plantes)
- Production en interne de la scénographie de l'exposition « Mines de sel »
- Fabrication des alcôves végétales de la terrasse de la Table des jardins

Tous ces projets ont majoritairement été financés par les ressources propres de l'EPCC. Ce type de projet ne pouvait pas voir le jour auparavant tout simplement parce que la Saline finissait l'année avec un déficit d'exploitation tous les ans depuis les années 1990 et ne disposait donc d'aucune ressource pour financer elle-même ses nouveaux projets.

Les bons résultats obtenus depuis 2013, grâce aux efforts de l'ensemble des équipes, ont permis de financer les projets listés ci-dessus.

Dans une période de baisse généralisée des subventions publiques, **le financement de ces investissements**, qui permettent d'améliorer les conditions de travail, de réduire nos dépenses de fonctionnement et surtout de renforcer l'attractivité de la Saline et donc d'augmenter ses recettes propres, **constitue la meilleure option de l'EPCC pour maintenir l'ensemble de ses missions de service public et de ses emplois.**

3 – Résultats cumulés, compte de gestion et affectation du résultat 2015

- Le résultat cumulé sur la section d'exploitation depuis la création de l'EPCC en 2009 s'établit donc à 731 001,26 euros au 31/12/2015.
- Le résultat cumulé sur la section d'investissement depuis la création de l'EPCC en 2009 s'établit ainsi à 5 040,83 euros.
- Il est proposé d'affecter le résultat 2015 en deux parties : 348 647,17 euros pour financer les projets d'investissement 2016 au compte 1068, et le solde sur la ligne budgétaire n°R002, soit 382 354,09 euros.

Cette proposition d'affectation du résultat permet à la fois de :

- De maintenir un niveau raisonnable des réserves de l'établissement (ligne budgétaire R002), représentant environ 1 mois d'activité.
- Financer les investissements productifs indispensables à l'EPCC pour préparer l'avenir, dans un contexte de contraction des deniers publics, dans une perspective d'accroissement de ses recettes propres.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Le compte de gestion produit par le comptable public, présenté en annexe au rapport, reflète avec exactitude les éléments contenus dans le compte administratif.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'approuver le compte de gestion 2015, tel que figurant en annexe au rapport, produit par le comptable public ;
- d'approuver le compte administration 2015, tel que figurant dans la maquette jointe au rapport ;
- d'approuver l'affectation du résultat excédentaire sur la section d'exploitation de 731 001.26 euros en deux parties : 348 647.17 euros pour financer les projets d'investissement 2016 au compte 1068 et le solde sur la ligne budgétaire n°R002, soit 382 354.09 euros ;
- d'approuver le report du résultat bénéficiaire sur la section d'investissement de 5 040,83 euros à la ligne budgétaire n°001 – résultat reporté ou anticipé, qui sera repris sur la DM1.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2015, tel que figurant en annexe au rapport, produit par le comptable public ;

APPROUVE à l'unanimité le compte administration 2015, tel que figurant dans la maquette jointe au rapport ;

APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat excédentaire sur la section d'exploitation de 731 001.26 euros en deux parties : 348 647.17 euros pour financer les projets d'investissement 2016 au compte 1068 et le solde sur la ligne budgétaire n°R002, soit 382 354.09 euros ;

APPROUVE à l'unanimité le report du résultat bénéficiaire sur la section d'investissement de 5 040,83 euros à la ligne budgétaire n°001 – résultat reporté ou anticipé, qui sera repris sur la DM1.

Décision Modificative n°1 du budget 2016

Cette décision modificative permet d'inscrire des recettes et des dépenses nouvelles non prévues lors du vote du budget primitif 2016, mais aussi de réviser le montant de certaines dépenses et recettes prévues en sections de fonctionnement comme d'investissement.

La totalité des modifications proposées sont regroupées dans la maquette budgétaire jointe en annexe au présent rapport.

Les principales modifications sont les suivantes :

En section de fonctionnement, équilibrée à 855.566 € :

- Le résultat cumulé au 31/12/2015 est affecté en trois parties :
 - o 348.647,17 € pour financer les besoins d'investissement 2016.
 - o 59.155,77 € pour financer les nouveaux besoins du budget de fonctionnement.
 - o 323.198,32 € virés en section d'investissement pour mettre en avant les projets d'investissement prévus au PPI pour 2017-2018. Cette somme représente les seules réserves de l'EPCC (soit 1 mois de fonctionnement) et sert également au remboursement des 186.000 € d'emprunt qui reste à la charge de l'EPCC au 01/01/2016.
- Inscription de nouvelles dépenses :
 - o +9.605 € liés à la non-réalisation d'une faible partie des projets européens financés par Erasmus Plus et Interreg (exécution de 98% des actions prévues initialement).
 - o +5.000 € pour l'augmentation du coût des ordures ménagères.
 - o +2.000 € d'audit de notre démarche zéro-phyto par la FREDON.
 - o +1.500 € de commission IREC pour le nouveau module de vente en ligne.
 - o +100.000 € de dépenses mis en réserve pour le centre de congrès, et qui ne seront débloqués qu'à la hauteur du chiffre d'affaires réalisé au-delà de la somme prévue au budget, apporté par d'éventuels nouveaux contrats signés d'ici au prochain Conseil d'Administration. La même somme est ainsi prévue en recettes dans cette DM1.
 - o +23.100 € liés au projet européen « Patrimoine du sel et développement économique » dont le dossier de financement a été finalisé après le vote du budget primitif.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

- +5.710 € liés à de nouveaux Travaux Réalisés Par Nous-Mêmes (cimaises mobiles pour la Berne Ouest, réfection de 6 salles de bain).
- +2.805 € pour l'édition à notre compte du catalogue de l'exposition « Mines de sel ». La même somme est prévue en recettes dans cette DM1.
- +18.000 € pour l'organisation du Trail des 2 salines. La même somme est prévue en recettes dans cette DM1.
- -16.000 € pour la résidence de Jordi Savall, au vu de léger écart entre les subventions demandées et obtenues.
- +27.950 € pour les aménagements nécessaires à l'accueil du concert de David Gilmour.
- +5.000 € pour l'embauche d'un menuisier sur 3 mois pour le festival des jardins et la construction de cimaises permanentes et mobiles pour la berne ouest.
- Evolution des recettes :
 - +1.600 € de subvention pour l'audit de la FREDON.
 - +100.000 € de recettes pour le centre de congrès pour compenser l'ouverture éventuelle d'une somme identique en cas de signature de nouveaux contrats importants d'ici au prochain Conseil d'Administration.
 - +70.535 € liés au projet européen « Patrimoine du sel et développement économique » dont le dossier de financement a été finalisé après le vote du budget primitif.
 - -11.500 € liés à la baisse de subvention du Ministère de la culture pour le programme générique de médiation culturelle de la Saline au profit du nouveau financement accordé à la résidence de Jordi Savall.
 - -12.000 € lié à la suppression du financement du Département du Doubs lié à l'entretien des jardins de la Ferme de Flagey.
 - +15.210€ liés à la valorisation des Travaux Réalisés Par Nous-Mêmes (cimaises mobiles, réfection des 6 salles de bain).
 - +2.805 € pour l'édition à notre compte du catalogue de l'exposition « Mines de sel ».
 - +18.000 € pour l'organisation du Trail des 2 salines.
 - -16.000 € pour la résidence de Jordi Savall, au vu de léger écart entre les subventions demandées et obtenues.
 - +90.000 € pour notre prestation à l'occasion du concert de David Gilmour.

En section d'investissement, équilibrée à 344.728 € :

- Nouvelles opérations :
 - L'inscription des nouveaux travaux réalisés par nous-mêmes pour 15.210€ (construction de cimaises mobiles pour la Berne ouest, réfection des salles de bain).
 - Ajustement du Plan Pluriannuel d'Investissement tel que présenté en annexe (logiciel de vente en ligne, caisse enregistreuse pour la Table des jardins, signalétique du monument, ajout de 15 lits supplémentaires dans les dortoirs, mission d'AMO pour l'élaboration du plan de gestion UNESCO, etc.) pour 42.230 €.
 - 323.198,32 € virés en section d'investissement pour mettre en avant les projets d'investissement prévus au PPI pour 2017-2018.
- Evolution des recettes :
 - Le report du résultat 2015.
 - Affectation au 1068 des besoins d'investissement de 2016 à hauteur de 348.647,17 €, au lieu des 300.555 € envisagés initialement lors du vote du budget primitif.
 - 323.198,32 € virés en section d'investissement pour mettre en avant les projets d'investissement prévus au PPI pour 2017-2018. Cette somme représente les seules réserves de l'EPCC (soit 1 mois de fonctionnement).
 - Une réduction prévisionnelle de la subvention octroyée par la Région pour la réalisation du film documentaire sur l'histoire industrielle de la Saline, à hauteur de 2.703 €, au prorata des dépenses effectivement réalisées.
 - La suppression de 28.900 € de subvention non-obtenue auprès de la DRAC pour la réalisation du film documentaire sur l'histoire industrielle de la Saline.
 - Une subvention de 34.310 € sollicitée auprès de la DRAC pour l'élaboration du plan de gestion UNESCO.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter la décision modificative n°1, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité la décision modificative n°1, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport.

Recrutement d'un chef de projets européens

Le développement de projets de coopération internationale et l'obtention de financements européens sont devenus un levier de développement essentiel et régulier de la Saline royale d'Arc-et-Senans (plus de 650.000 € obtenus depuis 2013), mais également un domaine d'expertise de notre équipe de professionnels, de plus en plus sollicitée en région Bourgogne Franche-Comté pour accompagner d'autres acteurs culturels.

Après quatre projets européens financés et réalisés de 2012 à 2015, la Saline relance quatre nouveaux projets en 2016 :

- Patrimoine du sel et développement économique
- ORPHEUS XXI – Music for Life and Dignity
- Gastronomie et Patrimoine
- Architectures et paysages du Patrimoine mondial

Les subventions communautaires sollicitées permettaient jusqu'ici de financer – entre autres – le poste en CDD de Cheffe de projets européens de la Saline. Cet axe de développement européen étant devenu permanent, et au vu des bons résultats obtenus depuis quatre ans, il est proposé de recruter en CDI la personne qui occupe ce poste depuis 2014, Mme Edina Dzogovic, pour nous assurer de conserver en interne une professionnelle de valeur, qui a été formée à la Saline royale et qui a construit d'excellentes relations de confiance avec les 200 partenaires impliqués dans nos différents projets européens. L'actuel CDD ayant une durée de 18 mois, il ne serait pas possible de recruter à nouveau Mme Dzogovic en CDD au terme de ce contrat.

Le recrutement en CDI proposé par la Direction se ferait à moyens constants puisque le coût de ce CDI ne dépasse pas celui du CDD actuel, pour lequel une indemnité de précarité de 10% du salaire brut est due en fin de contrat. La fiche de poste est annexée au présent rapport.

Etant donné qu'il s'agit d'un emploi de catégorie G (cadre), le Conseil d'administration est invité à donner un avis quant au recrutement de Mme Edina Dzogovic en CDI sur le poste de Chef de projets européens.

Il est proposé au Conseil d'Administration de donner un avis favorable quant au recrutement de Mme Edina Dzogovic en CDI à temps complet sur le poste de Chef de projets européens.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'unanimité pour le recrutement de Mme Edina Dzogovic en CDI à temps complet sur le poste de Chef de projets européens.

Refonte de la signalétique du monument

Suite à la conception d'une nouvelle signalétique pour la Saline royale, réalisée par l'entreprise ENT Design, en partenariat avec le Département du Doubs et l'Etat (DRAC, DREAL, DDT), l'EPCC lance une consultation par procédure adaptée, pour un montant maximum de 89.999 € HT, avec un lot unique.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Les offres des candidats sont sélectionnées au regard de l'offre la plus avantageuse économiquement parmi celles répondant aux besoins de l'EPCC et appréciée au regard des critères suivants :

1. Prix : 40 %
Pour l'analyse du critère prix, la note attribuée pour le prix sera calculée de la façon suivante : Prix de l'offre la plus basse / Prix de l'offre concernée x Pondération.
2. Valeur technique : 60 %
Elle sera appréciée au vu de la qualité des éléments fournis (note d'intention, références, exemples illustrés de réalisations antérieures comparables, précision et lisibilité du devis détaillé, adéquation de l'échantillon fourni avec les caractéristiques demandées).

L'analyse des offres a eu lieu le vendredi 20 mai 2016 en présence d'Hubert Tassy, directeur de l'EPCC, Nicolas Combes, directeur-adjoint, Isabelle Sallé, directrice du pôle Culture & Patrimoine, Daniel Blondey, responsable technique, ainsi que Isabelle Ricciardella, architecte au Département du Doubs.

Au vu du rapport d'analyse des offres, le jury propose d'attribuer le marché à l'entreprise EMPREINTE pour un montant de 81.947 € HT. Les travaux auront lieu dès la réception de l'autorisation de démarrage des travaux par les services de l'Etat, si possible en juin 2016.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser le Directeur à signer le marché de fabrication et pose de la nouvelle signalétique de la Saline, supérieur à 50 000 euros, tel que détaillé ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à signer le marché de fabrication et pose de la nouvelle signalétique de la Saline, supérieur à 50 000 euros, tel que détaillé ci-dessus.

Demandes de subventions

Dans le but de financer ses nouveaux projets, l'EPCC envisage de solliciter les subventions rassemblées dans le tableau suivant :

Projets	Budget du projet	Financeurs sollicités	Subvention demandée	% de la subvention / budget du projet
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016				
Trail des 2 salines	51 500 €	Département du Jura	5 000 €	10%
		Département du Doubs	7 000 €	14%
		Ville de Salins-les-Bains	5 000 €	10%
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016				
Plan de gestion UNESCO	68 620 €	DRAC	34 310 €	50%
Images et sons numériques (sur 3 ans)	820 001 €	FEDER	492 000 €	60%
		Apports en nature	46 250 €	6%
		Autres subventions	164 000 €	20%

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Trail des deux Salines :

L'EPCC organise la 1ère édition d'une série de courses à pied (trail et marche nordique) sur le parcours de l'ancien saumoduc reliant Salins-les-Bains à Arc-et-Senans, accompagnées de nombreuses animations familiales culturelles et sportives le dimanche 02 octobre 2016, en partenariat avec le Département du Doubs, le Département du Jura, la ville de Salins-les-Bains, et les associations sportives EJCA et VOLODALEN.

Plan de gestion UNESCO :

L'EPCC de la Saline royale, en tant que maître d'ouvrage, souhaite lancer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du plan de gestion UNESCO du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial dont elle a la charge, avec le Département du Doubs, la ville de Salins-les-Bains et l'Etat. Pour ce faire, elle souhaite lancer une consultation des entreprises et sollicite l'Etat pour cofinancer cette mission à hauteur de 50%.

Images et sons numériques :

Le projet « Images et sons numériques », comme révélateur et promoteur de l'inventivité industrielle et culturelle de la région, prendra la forme d'un service numérique permanent composé d'une création numérique audiovisuelle mettant en valeur l'histoire et l'architecture du monument, accompagnée d'un dispositif interactif de mise en lumières et en sons de ses jardins.

Dans le but de structurer l'offre au niveau régional, nous nous appuyerons sur les principaux acteurs touristiques de Franche-Comté (offices de tourisme, FROTSI, comités régional et départementaux du tourisme, collectif Montagnes du Jura, hébergeurs, restaurateurs, tour-opérateurs, autocaristes, la SNCF, les communautés de communes, ainsi que les associations de randonnée équestre, pédestre et cyclable) pour concevoir, promouvoir et commercialiser des séjours thématiques alliant l'offre numérique et l'offre patrimoniale de la Saline royale. Nous réaliserons également des sessions de formation et d'information auprès des offices de tourisme et des hébergeurs/restaurateurs – premiers ambassadeurs de l'offre touristique régionale – sur ce nouveau service numérique et les séjours thématiques que nous aurons développés.

L'impact de cette nouvelle offre numérique sera également renforcé par le développement et l'acquisition d'un module pérenne de vente en ligne spécifique à la Saline royale pour assurer la billetterie des produits touristiques associés au projet culturel de la Saline.

Par ailleurs, des montages vidéo de notre création numérique audiovisuelle seront présentés :

- De manière permanente à la Saline royale, dans un endroit qui permettra de toucher nos 120.000 visiteurs annuels.
- Régulièrement tout au long de l'année dans les principaux offices de tourisme de Franche-Comté.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser le Directeur à solliciter auprès des partenaires publics de l'EPCC les subventions pour les projets ci-dessus mentionnés telles qu'elles sont détaillées ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à solliciter auprès des partenaires publics de l'EPCC les subventions pour les projets ci-dessus mentionnés telles qu'elles sont détaillées ci-dessus.

Remboursement d'une part de subvention Erasmus Plus

Le projet « Jardins nourriciers, assiettes gourmandes » a obtenu un financement européen Erasmus PLUS le 1er Juillet 2014 d'un montant total de 5.628€.

Par courrier en date du 21 avril 2016, l'Agence Erasmus Plus France Jeunesse & Sport nous demande un remboursement d'une partie de subvention en raison d'un montant de dépenses réalisées inférieures au budget prévisionnel.

La subvention Erasmus Plus était calculée sur le nombre de participants. Lors de la mise en œuvre du projet en Août 2014, nos partenaires, LandKunstLeben et Public Works, ont envoyé au séminaire se déroulant à la Saline royale moins de participants que prévu. Ainsi, Public Works a envoyé 7 participants au lieu de 8, et LandKunstLeben a envoyé 2 participants au lieu de 8. La Saline royale a fait participer le nombre de

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

participants prévus (8/8). C'est pour cette raison, que nous avons eu moins de dépenses que prévues et que nous devons rembourser la somme non dépensée. Ainsi, sur les 5.628€ que nous aurions dû recevoir, la Commission européenne nous a octroyé seulement 3.497€. La Saline royale a reçu un premier acompte de 80% dès l'obtention du projet qui s'élevait à 4.502,40€. A ce jour, nous devons rembourser à la Commission européenne la somme de 1.005,40€.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser le remboursement d'une part de la subvention versée par le programme ERASMUS PLUS pour le projet « Jardins nourriciers, assiettes gourmandes » réalisé en 2014.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

AUTORISE à l'unanimité le remboursement d'une part de la subvention versée par le programme ERASMUS PLUS pour le projet « Jardins nourriciers, assiettes gourmandes » réalisé en 2014.

Mise à jour de la politique tarifaire

Soirées Lux Salina :

Tarif plein : 16 €

Tarif réduit : 10 €

Concert de Jordi Savall :

Concert à Dole le 30 juin : 40€ / 30€ / 20€ en fonction des catégories (position des chaises dans la Collégiale)

Concert à Arc-et-Senans le 14 juillet : 45€ / 35€ / 25€ en fonction des catégories (position des chaises dans la berne ouest)

Billet commun avec le musée Gustave Courbet à Ornans :

Le tarif du billet commun avec le musée Courbet pour 2016 est proposé au tarif de 11.00 € en basse saison, et de 14.00 € en haute saison (période du festival des jardins).

Billetterie pour l'année 2017 :

Le tarif groupe ainsi que le tarif réduit passent de 7.50 € par personne à 7.90 € par personne.

Table des jardins :

La nouvelle carte de la table des jardins, rassemblant l'ensemble des tarifs, est jointe au rapport.

Promotion d'opportunité sur les chambres de l'hôtel (yield management) :

Pour optimiser le chiffre d'affaires de l'hôtel en favorisant l'occupation des chambres, il est proposé les promotions suivantes :

- En avril et en mai : 10% offert sur la 2^{ème} nuit.
- En juillet et en août : 10% offert sur la 2^{ème} nuit du lundi au jeudi et 20% sur la chambre lors d'un séjour du dimanche au jeudi.
- 20% de remise sur Booking.com en cas de chambres non occupées.

Médiation culturelle : projet « Secrets de Jardin »

Secrets de Jardin est un tout nouvel événement à la Saline royale et propose des ateliers spécifiquement pour adultes, dédiés à la valorisation des jardins. Ces ateliers auront lieu une fois par mois, les samedi après-midi de juillet à octobre. Ils peuvent accueillir des groupes de 20 personnes maximum et se feront sur réservation dans la limite des places disponibles.

Quatre dates sont prévues pour 2016 :

- ✓ 2 Juillet : Jardiner Eco

Connaître les bonnes pratiques écologiques pour améliorer la qualité de nos jardins et réduire nos déchets. Découvrir la technique du vermicomposteur et apprendre à fabriquer son propre compost bio et de l'engrais vert pour nos plantes.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

- ✓ 20 Aout : Apéritif et Digestif
Savoir quoi faire avec les plantes et les fruits de son jardin dans l'optique du « fait maison » et dans la lutte contre le gaspillage.
- ✓ 17 Septembre : Blanche-Neige, ou comment apprendre à protéger nos oiseaux
Les oiseaux cavernicoles apprécient les nichoirs pour construire leur nid mais aussi pour passer l'hiver au chaud ou dormir en sécurité. Découvrez comment les construire, les installer et les adapter à différentes espèces.
- ✓ 15 Octobre : Vannerie et Cie
Faire découvrir l'art de la vannerie à travers cet atelier d'initiation, permettant de réutiliser les matériaux naturels, pour réalisation un Cueille-pomme en osier brut de différentes couleurs.

Format :

- Horaire : de 14h à 17h
- Un atelier de 2H-2H30 proposé par des intervenants externes spécialisés sur les thématiques abordées.
- A la fin de l'atelier, un petit pot sera servi dans, ou près de l'espace librairie/boutique, pour la faire découvrir aux visiteurs et créer une ambiance conviviale.

Tarif :

- 15€ par personne et par séance.
- 10€ la séance pour les membres ASR, pour les habitants d'Arc-et-Senans et pour le personnel de la Saline royale.
- Abonnement possible pour tous: 40€ les 4 séances.

Il est proposé au Conseil d'Administration de valider les nouveaux tarifs de l'EPCC tels que détaillés ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

VALIDE à l'unanimité les nouveaux tarifs de l'EPCC tels que détaillés ci-dessus.

Sortie des immobilisations

Un certain nombre de matériels, dont la liste est donnée ci-dessous et dont la valeur nette comptable est nulle, est hors service ou obsolète.

Ce matériel sera soit détruit, soit proposé à des associations ou des salariés – comme l'a souhaité le Conseil d'Administration en 2010 – à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction, selon les types de matériels considérés, leur état et leur valeur comptable.

COMPTE	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION	DATE D'ENTRÉE	MONTANT A SORTIR
2183	C0009	172	ECRAN TACTILE BILLETTERIE	03/04/2009	700,00
2183	C0054	213	LASERJET 4250TN NOIR ET BLANC	22/02/2008	1128,88
2183	C0012	175	PC PORTABLE	25/06/2009	852,00
2184	D0067	308	2 TABLE DRIABLE BLANC GRIS CAFETERIA	10/06/2009	557,86
2188	E0001	785	9 AUDIOGUIDES	28/10/2002	5355,00
2188	F0025	885	RECEVEUR ET PAROI DE DOUCHE CH 28	16/11/2009	1042,72
2188	F0219	940	LAVE LINGE FRONT MIELE PRO9400	26/03/1996	2271,49
2188	F0239	949	1 SECHE LINGE MIELE PRO T 5205 C	09/06/1999	1750,11
2188	2012-F0017	1218	LOT LECTEUR DVD BRANDT	29/11/2012	81,90
TOTAL GÉNÉRAL					13 739,96

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Il est proposé au Conseil d'Administration de valider la destruction ou la cession à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction des matériels tels que présenté dans la liste ci-dessus et les sortir de l'inventaire des immobilisations de l'EPCC.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES AVOIR VOTE**

VALIDE à l'unanimité la destruction ou la cession à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction des matériels tels que présentés dans la liste ci-dessus et les sortir de l'inventaire des immobilisations de l'EPCC.

La Présidente

Christine BOUQUIN



Préfecture du Doubs

Reçu le 12 JUL. 2016



Contrôle de légalité

